Image not found or type unknown

Enfant mineure de 16 ans et demi scolarisée

Par **lou lou**, le **01/04/2008** à **11:10**

bonjour,
ma fille agée de 16 ans et demi est enceinte est-elle émancipée d'office ,
et ou doit-elle résider sachant que son petit ami a 26 ans.
doit-elle rester sur notre numéro de sécurité sociale et on doit-elle se déclarer en faisant sa déclaration de grossesse,peut-elle auusi arrêter ses études ,merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés